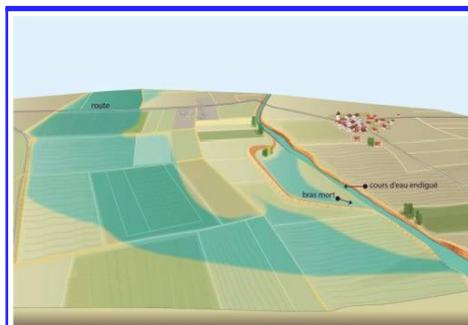


PPRI de l'Ouche

Evaluation des enjeux



Représentation de l'écoulement des crues et des effets des digues



Cartographie des enquêtes de terrain

Maîtres d'ouvrage

D.D.T. de la Côte d'Or (21)

Années

2012

Secteur d'étude

- Rivière de l'Ouche, de la Tille aval et de leurs principaux affluents
- 17 communes

Objectif

Identification et réalisation de cartes d'enjeux situés dans les zones inondables selon plusieurs scénarii de crue et en tenant compte des effets des digues.

Le risque est le croisement d'un aléa et d'un enjeu. Seule la présence combinée de ces deux éléments incite les pouvoirs publics à agir.

Alors que les Plans de Prévention des Risques se concentrent souvent essentiellement sur les études hydrauliques, le PPRI de l'Ouche dispose d'un volet « enjeux » à part entière.

Un travail de repérage à l'aide d'un SIG, l'interprétation de photos aériennes, des visites de terrain et des entretiens avec les communes ont permis la réalisation d'un nombre important de cartes.

Cette étude d'enjeux est également à la base de la formulation de recommandations de protection.

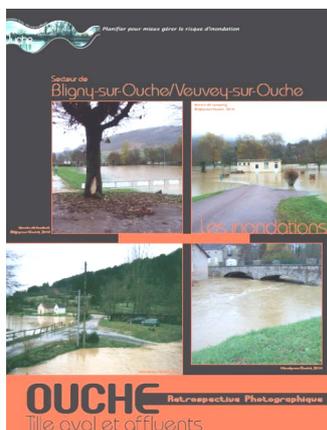
Cette démarche aboutie de PPRI comprenant un volet enjeux permet une meilleure communication avec les habitants et une meilleure appropriation du PPRI par les élus qui pourront facilement diriger leurs actions vers les zones où le risque est important

Missions d'hydratec

- Cartographie de l'aléa inondation par modélisation hydraulique
- Cartographie des enjeux
- Cartographie du zonage réglementaire
- Formulation de recommandations pour la protection des enjeux identifiés
- Concertation



Exemple d'une carte d'enjeux du PPRI Ouche



Un exemple de communication via une exposition temporaire

Le processus de communication

Les PPRI sont souvent mal perçus par les élus et les habitants qui y voient un frein au développement de la commune. Ils pointent également régulièrement la non prise en compte de leurs remarques.

La réalisation d'entretiens permet d'aboutir à un zonage davantage consensuel. La mise en place d'un plan de concertation et de communication permet la diffusion d'une culture du risque auprès des acteurs concernés.